



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Urgences surchargées : création d'une consultation infirmière d'orientation

Question écrite n° 33779

Texte de la question

M. Pierre Cabaré interroge M. le ministre des solidarités et de la santé sur les conclusions issues des états généraux infirmiers qui se sont tenus le 1er octobre 2020. Les états généraux ont débouché sur 35 propositions, dont celle qui vise à décharger les services d'urgences. Afin de décharger les services d'urgences, la proposition vise la création d'une consultation infirmière de premier recours pour la prise en charge des affections bénignes, ou des petites plaies, avec réorientation si besoin vers le médecin généraliste ou spécialiste. Dans un contexte où les services d'urgences sont bien trop souvent engorgés, où les personnels soignants exerçant aux urgences sont trop sollicités, il souhaite savoir s'il est favorable à la proposition de créer cette consultation.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Cabaré](#)

Circonscription : Haute-Garonne (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33779

Rubrique : Médecine

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 novembre 2020](#), page 7925

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)